CONGRÈS EUCHARISTIQUE

de l'arrondissement de Lille

La plupart des paroisses ont envoyé leur adhésion ; de nombreuses associations d'hommes et de jeunes gens seront représentées et tout fait espérer que le Congrès d'Armentières aura, dimanche prochain, un éclatant succès.

Nous avons donné le programme des réunions et des cérémonies religieuses. On nous prie de le rappeler en quelques mots.

Dimanche, deux séances pour les hommes : la première après la grand'messe, de 11 h. 1/2 à midi et demie ; la deuxième, de 3 h. à 4 h. 1/2, elles se tiendront au cercle Saint-Stanislas, rue des Promenades. Une séance pour les jeunes gens de 3 h. à 4 h. 1/2 dans la grande salle du cercle Saint-Vaast, derrière l'église Saint-Vaast.

Lundi, réunion des dames de 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2 dans la salle du cercle Saint-Vaast.

Réunion des hommes de 11 heures 1/4 à midi 1/4 au Cercle Saint-Stanislas.

Séance générale de clôture à 3 heures, au Cercle Saint-Stanislas. M. le chanoine Carton, archiprêtre de Saint-Pierre-Saint-Paul à Lille présidera le Congrès.

Les prédications seront données par M. l'abbé Dewaulle, curé d'Auberchicourt.

Cérémonies religieuses : Dimanche, grand messe à 10 h. et salut solennel à 5 heures.

Lundi : Messe du Congrès à 9 h. et salut de clôture à 6 h. du soir.

Le Congrès eucharistique d'Armentières ne sera pas seulement pour les populations chrétiennes de l'arrondissement de Lille une manifestation de leur foi et de leur piété envers Notre-Seigneur Jésus-Christ ; il aura de plus pour objet de constater combien sont nombreuses les œuvres eucharistiques dans notre région et d'étudier les moyens de les rendre partout plus efficaces.

La Sainte-Eucharistie, c'est le centre de la religion catholique, c'est aussi la vie de toutes les associations établies pour la sauvegarde de la foi et des mœurs, pour la pratique des vertus chrétiennes. A ce titre, toutes ont intérêt à connaître quels sont leurs devoirs envers la Sainte Eucharistie et quelle part elles doivent prendre au culte eucharistique.

C'est pourquoi non seulement les Confréries du Très Saint-Sacrement, mais encore les Fraternités, les Cercles, les Conférences, les Unions de Jeunesse et les Comités paroissiaux sont invités à ce congrès et se feront un devoir d'y participer.

LA GUERRE RELIGIEUSE

Chez les RR. PP. Rédemptoristes

Levée des scellés et inventaire

Mercredi matin, à neuf heures, M. Goubet, juge-de-paix, s'est rendu chez les RR. PP. Rédemptoristes pour procéder à la levée des scellés, apposés depuis la semaine de Pâques et opérer l'inventaire estimatif du mobilier.

Il était accompagné de Me Boitel, avoué, d'un notaire requis par le Tribunal et d'un commissaire-priseur.

Après la levée des scellés, le juge-de-paix s'est retiré, laissant son greffier pour assister le commissaire-priseur dans l'estimation des objets.

Ces Messieurs ont parcouru les différentes pièces de la maison, notant au passage les objets qu'ils rencontraient.

L'opération terminée, double procès-verbal a été dressé, l'un par le greffier du juge-de-paix, l'autre par le notaire.

Les Révérends Pères, avant la clôture de ces deux actes, y ont fait insérer une protestation pour affirmer, une fois de plus, l'illégalité et l'injustice des mesures prises à leur endroit et notamment de l'inventaire qui venait d'être fait.

Ils ont fait toutes réserves tant en leur nom personnel qu'en celui du propriétaire et ont fait valoir, notamment, leurs droits sur le mobilier de leur cellule et sur les livres, qui sont leurs instruments de travail.

Les RR. PP. ont refusé de signer les procès-verbaux.

Avant de partir Me Boitel, représentant du liquidateur, a nommé un gardien du mobilier, et a trouvé étrange qu'on lui demandât de préciser la nature et le mode des fonctions de ce personnage.

La question n'était pourtant pas extraordinaire de la part de gens nullement habitués à ces formalités.

Cette séance s'était prolongée jusqu'à midi.

⁂

Mercredi après-midi, vers cinq heures, trois Frères maristes sécularisés de la rue de Canteleu, de Lille, étaient cités pour la première fois devant M. Devaine, juge d'instruction. Ils ont fourni leur état-civil et ont déclaré qu'ils allaient choisir un avocat.

A Renescure

M. Louis Lesaffre et plusieurs autres personnes honorables de Renescure, inculpées d'infraction aux lois contre les Congrégations, ont comparu, hier après-midi, devant M. Lebleu, juge d'instruction à Hazebrouck.

Le côté comique de l'affaire, c'est que le domestique de l'école libre de Renescure était également appelé ; son plumeau ne serait, croit-on, qu'un goupillon sécularisé.

AU LYCÉE DE VALENCIENNES

M. L. Dimier, professeur de philosophie au lycée de Valenciennes, fut amené à donner sa démission, on le sait, à la suite de l'arrêté de suspension dont il avait été frappé, pour avoir été individuellement saluer les Pères Maristes de cette ville au moment de leur départ.

Il communique à un de nos confrères l'article suivant.

Il permettra de juger qu'elles mœurs étranges et quel odieux système de délation et d'intimidation on a introduits dans l'Université de l'Etat. La protestation de M. Dimier aura des échos dans les milieux universitaires et chez tous ceux qui aiment encore la liberté.

Laissons la parole à M. Dimier :

L'affaire dont je vais entretenir le public tient à celle de ma démission. Pourtant elle n'en est pas la suite nécessaire ; et il aura fallu l'incroyable bassesse, l'extraordinaire indignité des pouvoirs qui règnent sur nous pour faire sortir d'une injustice, criante en soi, le scandale qu'on va lire.

J'entre, pour l'expliquer, dans le récit d'événements qui ne relèvent point du public, et dont je n'eusse jamais rien rapporté, si le soin de défendre ceux qui y furent mêlés ne le rendait maintenant nécessaire.

Le 30 avril dernier, au matin, comme l'arrêté de suspense, d'où ma démission s'ensuivit, venait de m'être signifié, j'en avertis le plus à portée de mes élèves, ajoutant que, comme tous les ans, et plus que jamais cette fois-ci, je souhaitais de faire mes adieux à ma classe, et le récevrais comme tous les ans, le soir, lui et ses camarades.

De là vint cette démarche que je n'ai pas publiée, dont on n'a parlé que par ouï-dire, dans laquelle, répondant à mon invitation, neuf de mes élèves s'étant rendus chez moi en corps et à la fois, m'offrirent, comme les journaux l'ont rapporté, un objet d'art et des fleurs.

La classe de philosophie du lycée de Valenciennes compte quinze élèves dont le lycée retenait trois internes. La démarche devait donc passer pour un témoignage général de la classe, et lorsque sur ouï-dire les journaux imprimèrent que *mes élèves* m'étaient venus voir, ils ne publiaient rien que de véridique.

Quinze jours environ après, paraissait dans le *Réveil* une lettre de protestation contre cette nouvelle des journaux. Elle exprimait des sentiments d'hostilité à mon égard, et portait l'audacieuse signature suivante : *Les élèves de philosophie du lycée de Valenciennes*. Il fallait bientôt se démentir ; les auteurs de la lettre durent se compter en public : ils n'étaient que six, six sur quinze, et leur protestation venait quinze jours après l'événement.

⁂

Or, voici ce qui se passa au lycée de Valenciennes, après que la lettre de ceux que j'appelle les dissidents eut paru dans le *Réveil* et dans l'*Impartial* de Valenciennes.

Il faut savoir que cette visite d'adieu, louable en soi et digne d'éloges dans toutes les sociétés que la passion politique n'a pas fait retourner au rang des sauvages, avait depuis quinze jours valu à ces jeunes gens des avanies variées et répétées. Le soir même de leur visite, deux agents de la sûreté veillaient devant ma porte, comptant les heures et guettant leur départ. Le soir même, on les menaça. Un limonadier de Valenciennes, républicain de grande importance, les avertit de prendre garde que leur démarche n'eût point de caractère politique ; sans quoi on les *licencierait*.

De retour au lycée, un digne collègue, le même qui signe à l'*Impartial* du nom de *Memor* des articles faits à souhait pour le peindre, rôdait autour des plus faibles, dont il exigeait des rapports sur la soirée passée chez moi en les menaçant du *conseil de discipline*.

Tout ceci, que je ne relate que sur des témoignages rigoureux, avait si bien jeté l'émoi dans cette jeunesse, que, dès le lendemain, le conseil de discipline me fut rapporté par deux ou trois élèves comme une éventualité prochaine.

On juge de l'état d'esprit de ces jeunes gens, quand, au lendemain de la lettre des dissidents, le proviseur du lycée de Valenciennes manda l'un d'eux et lui tint ce propre discours. Je le cite sur le témoignage collectif de tous ces jeunes gens, auxquels on eut mission de le rapporter sur l'heure : « On m'a appris que vous vouliez écrire une lettre en réponse à celle qui a paru dans l'*Impartial* sous la signature : *Les élèves de philosophie*. Vous direz à vos camarades, aux intéressés, que tout cela commence à m'ennuyer et qu'ils jouent *gros jeu*. »

Ce gros jeu fut entendu à demi. Le bruit courut parmi la classe qu'on refuserait les jeunes gens à leur baccalauréat.

De « bons républicains » allaient jusqu'à nommer le professeur de Lille qui s'en chargerait.

Un second élève fut mandé. « Jusqu'à présent, dit cette fois le proviseur, je me suis contenté d'envoyer les journaux à Paris sans annotation, *mais du jour où vous attaquerez le ministre dont je suis le représentant*, je me verrai forcé d'*agir*. Vous prétendez que vous êtes dans l'impossibilité de répondre à la lettre de vos camarades, sous peine de voir votre examen compromis ; mais vous savez vous-mêmes que si votre composition de philosophie mérite 14, elle aura 14. *Mais je puis vous empêcher de vous présenter au baccalauréat pendant plusieurs sessions*. Dites-le à vos camarades. » Les noms de ceux ci étaient écrits sur un registre qu'il montrait.

⁂

Ainsi ce n'est plus cette fois un mouchard anonyme et irresponsable qui menace et qui fait chanter, c'est le proviseur du lycée lui-même, se servant pour cet effet de son autorité et de la crainte que sa fonction inspire.

Des jeunes gens sensibles à l'injure d'une minorité de camarades qui s'ose intituler la classe méditent de revendiquer leur place et l'honneur d'une démarche généreuse. Rien au monde n'est plus légitime, plus juste, plus conforme à l'ordre, rien ne devait être moins empêché.

Ces jeunes gens étaient dans l'honneur, ils étaient provoqués, le devoir même les liait en cette affaire. On les chambre, on les intimide. Suivant les règles élémentaires d'une si respectable pratique, on fait des menaces vagues et terribles. Vous jouez *gros jeu*. Gros jeu, dit le proviseur, cela, s'il le répète, ne me compromettra pas. Pardon, qu'est-ce que ce gros jeu, s'il vous plaît ? La menace même vous est interdite. Ce que ces jeunes gens méditaient leur était parfaitement loisible. Ils avaient le droit strict et rigoureux de dire : « Nos camarades se disent la classe. Nous étions neuf sur quinze à la soirée d'adieu de notre professeur. »

Dire à des jeunes gens là-dessus qu'ils méditent *d'attaquer le ministre dont on est le représentant* est une indignité qui n'a pas de nom.

Ajouter *qu'on peut les empêcher de se présenter pendant plusieurs sessions au baccalauréat*, c'est proférer sciemment une fausseté. Un proviseur ni personne n'a ce droit, hors des cas strictement universitaires. Même une attaque au ministre en personne ne lui confère rien de pareil. Je puis me présenter si je veux à tous les examens du monde après avoir dit des ministres tout le mal qu'il me plaît et davantage. De plus, le proviseur là-dessus n'a nul droit de juridiction. Toute son action se termine aux murs de son lycée ; nul écolier au monde n'a besoin de son congé pour se présenter où et quand il veut au baccalauréat.

⁂

Vaines menaces proférées dans un but indécent, tel est le double caractère d'un acte qu'il importait de signaler à l'opinion.

Sans faute aucune de leur part, sans provocation, sans rebellion d'aucune sorte, neuf élèves de philosophie du lycée de Valenciennes sont soumis par d'indignes maîtres à cet ignoble régime de terreur.

Notez qu'il n'est pas terminé.

Sur l'injurieuse démarche de leurs camarades, les jeunes gens ont rompu avec eux. C'est leur droit et c'est leur honneur.

Or, le même proviseur intervient même là-dessus. « J'apprends, a-t-il ajouté encore d'une voix haute et menaçante, qu'il y a des divisions dans la classe. *Je ne veux pas de cela*. Je ne veux pas de droite ni de gauche. » Eh ! monsieur, que ne le disiez-vous aux dissidents avant qu'ils écrivissent ? Il est trop tard maintenant.

Laissez-moi vous le dire, avec tous les égards de nos rapports passés, vous tenez en ceci la conduite d'un despote, et il n'y a pas d'honnête homme qui ne soit indigné au récit de pareils propos. Vous n'avez pas droit, ni vous ni personne, de traiter ainsi la jeunesse, et je vous assure que nous vous le ferons bien voir.

L. DIMIER.

FOWLER & LEDURE English Tailors

LILLE — 92, rue Nationale — LILLE

GAZETTE du NORD

On annonce la mort :

— A **STRAZEELE**, de M. **Charles-Louis Vanacker**, conseiller municipal, décédé le lundi de la Pentecôte, à l'âge de 67 ans.

Ses funérailles ont lieu ce matin, jeudi, à dix heures.

— A **STEENVOORDE**, des époux **Folke-Verhille**, cabaretiers, décédés tous deux au même âge, 70 ans 1/2.

Ils ont été inhumés samedi, en même temps.

— A **STEENVOORDE**, de **Mme veuve Castelnot**, décédée le 27 mai, à l'âge de 80 ans.

La défunte était la mère de M. l'abbé Léon Castelnot, professeur à l'Institution libre du Sacré-Cœur à Tourcoing.

Une assistance nombreuse, dans laquelle on remarquait une délégation d'élèves se pressait aux funérailles samedi matin à dix heures.

— A **ROSENDAEL**, de **Mme Vve Alphonse Morel**, née **Louise-Aimée Wattebled**, décédée mardi, dans sa 71e année.

Mme Morel était la mère de M. Jean Morel, architecte, et belle-mère de M. Pyotte, pharmacien, rue Thiers.

Les funérailles seront célébrées vendredi, à 10 h. 1/2, en l'église de Rosendael et l'inhumation aura lieu à Dunkerque.

— A **DOUAI**, ont eu lieu, mercredi, à 9 h. 1/2, en l'église Saint-Pierre, les funérailles de **M. Charles Jeacker**, organiste à l'église Saint-Pierre.

Une nombreuse assistance et tout ce que Douai compte d'artistes musiciens ont honoré de leur présence la mémoire du regretté M. Jeacker.

Pendant le service, que célébrait M. le Doyen, les *Mélomanes* ont exécuté magistralement, un *Kyrie* en musique d'un effet grandiose, plus un *Agnus Dei* par Papin.

M. Leroux, directeur de cette phalange artistique a chanté un *Pie Jesu* d'Ambroise Thomas.

M. Cornu a exécuté, sur le cor, l'Air de l'église de *Stradella*, d'un effet saisissant.

Les orgues étaient tenues par M. Duhot.

Le deuil était conduit par les deux frères de M. Jeacker, dont un organiste à Paris, et leur sœur.

Au cimetière, M. Leroux a prononcé l'éloge funèbre du défunt.

Nous recommandons aux prières les âmes de ces défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

ORAGE

dans les environs de Lille

Un violent orage a sévi lundi après-midi dans les environs de Lille causant des dégâts assez importants.

A Cysoing

Des arbres ont été tordus et brisés. Chez M. Louis Mouque, cultivateur, la foudre est tombée sur un hangar qui a été détruit. Les chariots et les charrues ont été brisés.

Les dégâts sont évalués à 800 fr. et sont couverts par une assurance. La grêle est tombée pendant une heure.

A Fretin

CINQ FERMES INONDÉES

M. LE CURÉ DE FRETIN BLESSÉ

Vers 5 heures du soir, l'orage éclata sur Fretin et les environs. Le vent déracina beaucoup d'arbres. La grêle endommagea fortement les récoltes et l'eau tomba en telle abondance que les routes se transformèrent en véritables rivières.

Le hameau de Veindin qui comprend cinq fermes importantes, fut particulièrement éprouvé ; en peu de temps, il y eut là un mètre d'eau ; on comprend la panique qui s'empara de ces braves cultivateurs.

Le tocsin annonça le danger et malgré la pluie, les éclairs, le tonnerre, une vingtaine d'hommes dévoués vinrent porter secours aux sinistrés.

M. le Curé de Fretin dirigeait ces braves ; meubles et bestiaux furent mis en lieu sûr. La ferme de M. Delehaye-Ronon fut surtout éprouvée ; grâce au dévouement vraiment héroïque des sauveteurs on parvint à sauver le mobilier qui était entraîné par le courant. M. Lefebvre emportant sa vieille mère se blessa au pied en marchant sur des débris de verre. M. le Curé de Fretin en enlevant un meuble se blessa au genou mais il resta au milieu de ses pauvres paroissiens et ne voulut être reconduit chez lui que quand tout danger eut disparu.

M. le docteur Deroubaix, appelé auprès des deux blessés, espère que d'ici 15 jours ils seront guéris.

FÊTE DE GYMNASTIQUE

d'Armentières

SUITE DU PALMARÈS

Concours spéciaux

Mouvements d'ensemble avec engins

Deuxième catégorie. — 1er prix, l'Etoile de Calais ; 2e, les Compatriotes d'Houplines ; 3e, l'Espérance, d'Harnes ; 4e, la Libre Wervicquoise, de Wervicq ; 5e, Cercle de gymnastique d'Haine-Saint-Pierre.

Mouvements d'ensemble sans engin

Première catégorie. — 1er prix, l'Halluinoise, d'Halluin.

Deuxième catégorie. — 1er prix, la Seclinoise, de Seclin ; 2e, la Jeunesse houplinoise ; 3e, l'Avenir de Canteleu.

Pyramides avec engins

1er prix, la Jeunesse d'Houplines ; 2e, les Compatriotes d'Houplines ; 3e, la Libre Wervicquoise, de Wervicq ; 4e, l'Halluinoise, d'Halluin ; 5e, la Vaillante, de Mouscron.

Concours de boxe

1er prix, la Renaissance de Roncq ; 2e, la Seclinoise, de Seclin ; 3e, l'Halluinoise, d'Halluin ; 4e, la Vaillante, de Mouscron ; 5e, l'Espérance, d'Harnes ; 6e, la Saint-Maurice-Fives ; 7e, la Jeunesse houplinoise.

Canne et bâton

1er prix, Cercle de Haine-Saint-Pierre ; 2e, les Compatriotes, d'Houplines.

Ballets tournois

Catégorie unique. — 1er prix, la Douaisienne, de Douai ; 2e, Progrès par le travail, de Messines ; 3e, l'Espérance, d'Harnes ; 4e, les Compatriotes, d'Houplines.

Poses plastiques : Tableaux militaires

Catégorie unique. — 1er prix, l'Avenir, de Canteleu ; 2e, la Jeunesse houplinoise ; 3e, l'Halluinoise, d'Halluin ; 4e, l'Espérance, d'Harnes.

Concours de natation

1er prix, l'Avenir de Canteleu ; 2e, l'Espérance d'Harnes ; 3e, la Saint-Maurice-Fives.

Concours de tir

En section. — 1er prix, l'Halluinoise d'Halluin ; 2e, les Compatriotes d'Houplines ; 3e, La Patriote, de Croix ; 4e, la Seclinoise, de Seclin ; 5e, l'Etoile de Calais.

Individuels. — 1er, Verstraete, de l'Halluinoise ; 2e, Martens, de l'Halluinoise ; 3e, Duflot, de la Seclinoise ; 4e, Pluquin, de la Jeunesse d'Houplines ; 5e, Désplanques, de la Jeunesse d'Houplines ; 6e, Mesplomb, de l'Halluinoise ; 7e, Gruson, de la Seclinoise ; 8e, Honoré, de la Patriote, de Croix ; 9e, Lagache, de l'Halluinoise ; 10e, Dubart, des Compatriotes d'Houplines.

Concours individuels artistiques

1er Lecoutre, 2e Beulque, 3e Dejaeghère, 4e Ghysels, 5e Imbert, 6e Créteur, 7e Lemaire, 8e Lemaire, 9e Imbert.

10e Simon, 11e Fack, 12e Honorez, 13e Lecompte, 14e Vithouck, 15e Carré, 16e Saut, 17e Vercruysse, 18e Hendre, 19e Vanholand.

20e Scoufaire, 21e Thomas, 22e Fack, 23e Aplinuse, 24e Lefebvre, 25e Blondeel, 26e Desmettre, 27e Boulogne, 28e Coucy, 29e Lecoutre, 30e Delvalles.

31e Declercq, 32e Leman, 33e Vanhee, 34e Coupez, 35e Blonde, 36e Claise, 37e Pincy, 38e Dauchel, 39e Carnier.

40e Courmont, 41e Hudelo, 42e Coupin, 43e Sebach, 44e Pollet, 45e Lefebvre, 46e Dupas, 47e Goerminck, 48e Broux, 49e Dewitte.

50e Six, 51e Samain, 52e Hotelet, 53e Derasse, 54e Monet, 55e Vandevorde, 56e Olivier, 57e Dangleant, 58e Vermesch, 59e Nieulat.

60e Dreuille, 61e Dujardin, 62e Bailles, 63e Chrystam.

Concours athlétique

1er Desmarchelier, 2e Beghaert, 3e Blonde, 4e Longuevergne, 5e Coucke, 6e Hubert, 7e, Lamarre, 8e Pluquin, 9e Vandewalle.

10e Kerckhove, 11e Desmarchelier, 12e Houart, 13e Vanhœnackère, 14e Schattens, 15e Mahieu, 16e Janssens, 17e Lessart, 18e Verhamme, 19e Desreumaux.

20e Desmet, 21e Dorchies, 22e Nollet, 23e Leroy, 24e Corsells.

Vétérans

1er Bausire, 2e Rassez, 3e Coucke, 4e Devinck, 5e Verhaegen (ex-æquo), 6e Ducoin, 7e Dutriez.

SAVON DU CONGO *Blancheur du teint*

Fêtes d'été de la Presse du Nord

UN TRAIN DE PLAISIR POUR DUNKERQUE

en Tombola

L'Association professionnelle des journalistes du Nord, qui a préludé l'an dernier à la réalisation de son projet de fêtes sensationnelles et originales par des festivités qui marquèrent brillamment les derniers jours de l'Exposition de Lille et par une soirée de gala et une tombola à Roubaix qui se sont inscrites dans les fastes de cette ville, prépare actuellement une fête d'été qui aura pour cadre la ville de Dunkerque.

Avec son Parc de la Marine, son Hôtel de Ville, son port, ses bassins, son Kursaal, ses excursions en mer sur remorqueur, les mille attractions qui naissent si facilement et comme par enchantement dans cette ville des fêtes et du plaisir, l'urbanité accueillante de sa population, Dunkerque aurait été désigné pour la première excursion en masse à organiser par la presse du Nord, même s'il n'y avait eu à côté, à Malo, toutes les séductions de la mer, le bain, la plage de sable fin et la triple section des digues bordées d'élégantes villas, de Malo, Malo-Centre et Malo-Terminus.

Dans un tel cadre, et en utilisant à la fois la ville, le port et la plage, quelle fête splendide ne peut-on pas créer ?

On est à l'œuvre. La municipalité de Dunkerque a promis son concours, et un Comité de journalistes s'occupe de grouper les attractions qui, pendant la journée du dimanche 2 août, signaleront la grande fête de la presse du Nord à Dunkerque.

Mais il ne suffit pas de faire dans cette ville quelque chose de bien et de beau, il faut permettre au public de s'y rendre sans trop lourde dépense, et en réduisant au minimum les frais de transport, afin que les plus petites bourses ne soient pas tenues à l'écart.

Le problème n'était pas facile à résoudre : il est résolu.

On ira à Dunkerque *pour deux sous ; un sou pour l'aller, un sou pour le retour* ; pour deux sous on fera plus de 160 kilomètres en chemin de fer, en train spécial, et non seulement en troisième, mais aussi en seconde et en première classe. Que dis-je ? il y a même des voyageurs auxquels on donnera de l'argent, sinon en espèces sonnantes, au moins sous la forme d'une bonne obligation de cent francs.

Jusqu'ici, on n'avait pas encore trouvé le moyen de voyager à si bon compte, et ce ne sera pas la moindre originalité de la fête de la Presse du Nord à Dunkerque, que la mise en tombola, à deux sous le billet, de près de mille places d'un train spécial, qui partira de Lille, le 2 août au matin, pour Dunkerque.

La Compagnie du chemin de fer du Nord s'est prêtée avec une bonne grâce et une bienveillance, dont nous lui sommes très reconnaissants, à cette combinaison sans précédent, qui, pour un prix si modique, permettra aux heureux gagnants de faire un voyage à la mer, à la plus belle époque de la saison balnéaire.

Nous reviendrons en détail, et lorsque le programme en sera définitivement arrêté, sur les fêtes de cette journée du 2 août, — fêtes offertes par surcroît aux excursionnistes ; aujourd'hui, nous voulons nous borner à annoncer à nos lecteurs la tombola unique en son genre, dont les billets seront mis en vente dans le courant de cette semaine.

Le prix du billet, comme nous l'avons dit, sera de dix centimes. Le premier numéro sortant aura droit non pas à une place, mais à un compartiment tout entier de première classe, et, de plus, à une obligation de cent francs ; les numéros qui suivront auront droit, suivant leur ordre de sortie, à plusieurs ou à une place de première, de seconde ou de troisième classe.

Le train partira de Lille et n'aura qu'un arrêt à Armentières.

Pour permettre aux gagnants des autres localités de joindre le train spécial, on espère que la Compagnie du Nord, qui s'est déjà montrée si complaisante, voudra bien les admettre à demi-place dans les trains, qui les amèneraient au train spécial, et qui les y prendraient le soir pour les ramener chez eux. Dans tous les cas, il suffirait de prendre un billet d'aller et retour soit pour Lille, soit pour Armentières, ce qui augmenterait fort peu la dépense.

Ajoutons que le tirage de la tombola aura lieu vers le 15 juillet, pour avoir le temps de faire parvenir à tous les gagnants le coupon de chemin de fer leur donnant accès au train spécial.

Il est hors de doute que grâce à cette combinaison d'un voyage à la mer pour deux sous, les fêtes de la Presse du Nord à Dunkerque auront le plus grand succès, et qu'on s'arrachera les billets de la tombola.

ECHOS

SOCIÉTÉ RÉGIONALE DES ARCHITECTES DU NORD DE LA FRANCE

Concours de 1903

Dans le but de développer le savoir des dessinateurs d'industries artistiques de la région, la Société des Architectes du Nord de la France se propose d'ouvrir : 1° Un concours pour dessins de vitraux ; 2° Un autre pour dessins de meubles.

Elle est disposée à consacrer pour ces deux concours une somme d'environ quatre cents francs (400).

Avant de déterminer les conditions de ces concours, la Société des Architectes desire savoir quels seront les concurrents ; elle invite en conséquence les élèves, employés et ouvriers disposés à participer à ces concours, d'envoyer leur adhésion au siège de la Société des Architectes, rue Nationale, 87, à Lille, en indiquant leur profession, adresse, âge et dans quelle école ils étudient ou chez qui ils travaillent.

IL FAUT ALLER VOIR

les superbes primes gratuites : Bijoux, montres, argenterie, etc., offertes par l'*Epicerie Lenfant*, qui vend le meilleur marché de tout Lille, 178, rue Léon-Gambetta.

MARCHÉ LINIER DE LILLE

3 juin 1903.

Lins. — Toujours très peu d'apports en lins de Pays et de Belgique toutefois les prix restent très fermes.

Transactions sans importance en lins de Russie rouis à terre et à l'eau. Prix sans changement.

Etoupes. — Courant d'affaires moyen en étoupes de peignage des différents genres, les cours sont toujours excessivement élevés.

Chanvres. — Marché sans animation. Prix stationnaires.

Jutes. — La production en filés s'enlève facilement à prix en faveur des vendeurs.

Fils. — Bon courant d'affaires dans les différents genres principalement en fils secs.

Toiles. — Petite semaine et prix sans changement.

MARCHES

Lille. — SUCRES. — Sucre cassé : » .95 50 ; fin pain n° 1. : .96 50 ; n° 3 : »» : Cuite 1er jet : 21 75 à »» »». 88° »» »» à »» »».

ALCOOLS. — 3/6 fin disp. : 45 50 à »» »»

Lille. BESTIAUX — Mercredi 3 Juin

KILO VIV.	1 q.	2 q.	3 q.	KILO VIV.	1 q.	2 q.	3 q.
Bœufs ...	0 97	0 89	0 77	Veaux ...	1 27	1 19	1 07
Vaches...	0 89	0 75	0 68	Moutons			
Taureaux	0 79	0 71	0 59	Porcs...			

Marché aux blés du 27 Mai.

Cours commercial. — Blés. — Pendant la semaine que nous venons de passer les affaires ont été très calmes. Les offres de la culture sont très restreintes par suites des nombreuses occupations des champs.

Les blés du Nord se vendent de 23.25 à 23,50, et autres (Pas-de-Calais, Somme, Aisne et Oise), 23 à 23,35, départ suivant qualités.

Le tout aux 100 kilos.

Hazebrouck, le 1er juin

..71 blocs beurre, les 2 kilos	4.00 à 4.60	
soit 5690 kil beurre en blocs, le k.	....	....
.... beurre en pièces, le 1/2 kil.	1.20	1.30
Œufs, le quarteron	2.10	2.20
Pain de ménage, le kilo.	0.24	....
» supérieur, dit de gruau	0.31	....
» demi-blanc	0.34	....
Prix moyen du blé.	17.50	.....

Bourbourg, 2 Juin.

Hect.			par 100 kilos		
.. Gr. de lin .... à		.....	Etoupes	10...	à 12.50
.. Blé blanc	....	.....	Oignons	.6...	.7...
.. Blé Datel	....	.....	Carottes	.3...	.4.50
.. Blé roux	....	.....	Pom. d. ter.	14...	18...
.. Blé r. sem.	....	.....	Pommes	.....	....
24 Pois bl. n.	15.66	16.60	Poires	.....	....
.. Seigle n.	....	.....	la couple		
.. Sainfoin	....	.....	Poul. gras	.6...	.9...
.. Scourg.	....	.....	Petits poul.	.3...	.4...
.2 Av. nouv.	.7.32	.8.00	Poules	.3.50	.5...
.. Av. vieill.	....	.....	Canards	.3...	.4.50
.. Fèves	....	.....	Pigeons	.1.10	.1.40
.. Orge n.	....	.....	Oies jeunes	.7...	.9...
Houx-fle	22...	35...	Dindes	.9...	10...
Navets	....	.....	Dindons	10...	15...
Lin 1500 gr.	.1.40	.1.60	Lapins	.1.75	.3...

Beurre en pièce, le kilo,	.2.50	.2.80
Œufs, les 26,	.1.90	.2.10

Marché aux bestiaux du 2 Juin

Génisses grasses de 0.70 à 0.85 ; génisses pleines de 300 à 400 fr. ; vaches grasses de 0.70 à 0.80 le k. ; vaches laitières de 350 à 500 fr. ; vaches pleines de 400 à 450 ; bœufs gras le kil. de 0.85 à 0.95 ; bœufs de Mayenne le k. 0,95 à 1.00 ; taureaux de 200 à 300 fr. ; veaux gras du pays de 1.35 à 1.35 ; moutons du pays à 1.05 ; porcs gras du pays de 0.95 à 1... ; porcs coureurs de 30 à 50 fr. ; porcs en cage de 20 à 30 fr. ; truies de 80 à 120 fr.

Marché aux chevaux du 2 Juin

Hongres 5 ans 800 fr. ; Juments 4 ans 900 fr. ; poulliches .. mois à ... fr. ; poulains .. mois ... fr. ; mulets 10 ans 120 fr. ; laitrons .. mois, ... ; poulinières, ... ; chevaux russes, ... fr. ; chevaux divers de 50 à 300 fr.

LE HAVRE, 3 Juin.

Côte de la Clearing-House (Ouverture, 11 h.)

COTONS

Juin.....	74 87	Octobre .	66 62	Février..	61 25
Juillet...	74 12	Novemb.	62 62	Mars....	60 87
Août	73 ..	Décemb.	61 75	Avril	60 87
Septem..	71 75	Janvier .	61 87	Mai	.. ..

Tendance calme. — Ventes : ..... balles.

CAFÉS

Juin.....	31 50	Octobre .	32 ..	Février .	33 ..
Juillet...	31 50	Décemb.	32 25	Mars....	33 25
Août	31 75	Décemb.	32 50	Avril	33 50
Septem..	32 ..	Janvier .	32 75	Mai	33 75

Tendance calme. — Ventes : .1.000 sacs.

Pétrole, en francs par 100 kilos. — invariable.

Disponible	21 ..
Courant	21 ..
Juillet	21 25
Août	21 50

Saindoux, en francs par 100 kilos. - fermes.

Wilcox, juin	109 ..	.. ..
— juillet	108 50	.. ..
— août	108 ..	.. ..
— septembre	108 ..	.. ..
— sept.-déc.	107 ..	.. ..
— novembre	107 ..	.. ..
— décembre	107 ..	.. ..
— janvier	.. ..	.. ..

LAINES

ANVERS, 3 Juin 2 h. 32. — Tous les prix s'entendent en francs.

Laines (cote offic.). — Prix moyens en francs par kilos. — Peignés allemands (contrat B).

Juin . . .	5 22 1/2	Décembre. .	5 17 1/2		
Juillet . .	5 20 ./.	Janvier. .	5 17 1/2		
Août. . .	5 20 ./.	Février . .	5 17 1/2		
Septembre	5 20 ./.	Mars. . .	5 17 1/2		
Octobre. .	5 17 1/2	Avril. . .	5 17 1/2		
Novembre .	5 17 1/2	Mai . . .	.. ./.		

calmes. — Ventes : 280.000 balles.

COTONS

NEW-YORK, 2 Juin

Recettes .3.000 balles contre .8,600 en 1902 et 12.500 en 1901. — Total de la semaine : .21.200 balles contre .10.200 en 1902 et .30.100 en 1901.

Marché calme.

	1	2		1	2
Juin . .	11 10	11 09	Décembre .	9 54	9 50
Juillet. .	11 16	11 17	Janvier . .	9 54	9 50
Août .. .	10 71	10 72	Février . .	.. ..	.. ..
Septemb.	10 16	10 13	Mars . . .	.. ..	.. ..
Octobre .	9 68	9 64	Avril . . .	.. ..	.. ..
Novembre	9 55	9 50	Mai . . .	.. ..	.. ..

Midding Upland à New-York. . . .11 50

— New-Orléans . . .11 11/16

LIVERPOOL, 3 Juin.

Ventes probables : .8.000 balles.

Marché calme.

Futurs. — Hausse 1 à 3/100e.

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE

PUR CACAO ET SUCRE

Fabriqué par les P.P. TRAPPISTES, d'Aiguebelle (Drôme

Dépôt : J. GIRAUD, 74, Rue Nationale, LILLE

HORS CONCOURS

MEMBRE DU JURY, PARIS 1900

Alcool de Menthe de RICQLES

Le seul Alcool de Menthe véritable.

CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU

Dissipe les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC les INDIGESTIONS, la DYSENTERIE, la CHOLÉRINE

EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE

PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES

Exiger le Nom de DE RICQLÈS

CRÉDIT LYONNAIS

Fondé en 1863

CAPITAL : 250 MILLIONS DE FRANCS

RÉSERVES : 100 MILLIONS DE FRANCS

AGENCE DE LILLE, rue Nationale, 28

avec Agences à DOUAI, CAMBRAI, ARMENTIÈRES et CAUDRY

ORDRES DE BOURSE

exécutables en France et à l'Étranger

BOURSE DE LILLE

Un guichet spéc. est chargé d'ordres exécut. en Bourse de Lille

Avances de Fonds sur tous Titres

DEPOTS DE TITRES

PAIEMENT A VUE DE TOUS COUPONS

Délivrance de Chèques (France et Étranger)

LOCATION DE